

Changement climatique et conflits de genre dans l'agriculture paysanne dans l'Ouest Cameroun : cas de Batcham

Dany Franck A. Tiwa

Volume 17, numéro 3, décembre 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1058387ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tiwa, D. F. A. (2017). Changement climatique et conflits de genre dans l'agriculture paysanne dans l'Ouest Cameroun : cas de Batcham. *VertigO*, 17(3).

Résumé de l'article

Dans l'arrondissement de Batcham, les exploitations agricoles familiales sont encadrées par un régime foncier ancien qui organise les rapports des membres du ménage à la terre et permet d'éviter les conflits. Aux hommes des droits de propriété matérialisés par des cultures pérennes et aux femmes des droits de cultures vivrières, tous deux inaliénables. Depuis plus d'une décennie, des perturbations climatiques sans précédent compromettent ces équilibres séculaires. Pour réduire leur dépendance au cycle des pluies désormais imprévisibles, les agricultrices convoient les bas-fonds marécageux dominés par les plantes de Palmiers-Raphias entrant ainsi en conflit avec les hommes qui les exploitent pour la production du vin de palme. L'analyse des logiques d'action des femmes à la lumière de la théorie de rareté et/ou abondance des ressources, suggère, au-delà de la nécessité d'adaptation aux aléas climatiques, une contestation grandissante des privilèges masculins et partant, de la nature patriarcale de cette société. À travers des entretiens semi-directifs et informels avec les agricultrices et les vignerons (les hommes), nous avons pu mettre en évidence les formes que prend cette conflictualité autour du foncier ainsi que les ressources que les uns et les autres mobilisent pour s'approprier ces bas-fonds. Le vin de palme, principale victime de cette belligérance, est pourtant enraciné dans la culture locale où il fait l'objet d'usages multiples. Sa disparition aurait des conséquences socioéconomiques et culturelles importantes.

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2017



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Changement climatique et conflits de genre dans l'agriculture paysanne dans l'Ouest Cameroun : cas de Batcham

Dany Franck A. Tiwa

Introduction

- 1 En début d'année 2013, un fait divers défraie la chronique dans l'arrondissement de Batcham. Une femme d'une quarantaine d'années vient de battre à mort son mari septuagénaire à qui elle reprochait d'avoir mangé ses tubercules de macabo (*Xanthosoma sagittifolium*) sans son autorisation. Rendue publique par la radio locale, l'affaire devient rapidement virale au sein de la population qui se dit choquée et dénonce une crise rampante de solidarité intergénérationnelle. Si personne n'approuve le meurtre, une poignée de personnes trouve cependant des circonstances atténuantes à la quadragénaire désormais écrouée : « les hommes Batcham sont devenus trop irresponsables » ; « les temps sont devenus durs pour les femmes » ; « les champs ne produisent plus rien à cause de l'imprévisibilité des pluies », etc., argumentent-ils dans les nombreuses émissions de la radio locale ayant abordé la question, laissant transparaître des problèmes de fond plus importants que la simple méchanceté ou maladresse d'une épouse.
- 2 En effet, depuis une dizaine d'années, des perturbations climatiques (rareté des pluies et bouleversement des saisons notamment) aux conséquences néfastes affectent la région de l'Ouest Cameroun (Tsalefac, 2004). Dans l'arrondissement de Batcham, les agricultrices ont, de ce fait, de plus en plus de mal à atteindre leurs objectifs de produire assez pour nourrir leurs familles et subvenir, grâce à la vente des surplus, à d'autres besoins. Pour s'affranchir de ces perturbations, elles convoitent, pour les exploiter, les bas-fonds où les hommes produisent, à partir de plantes de Palmier-Raphia, du vin de palme qu'ils consomment et commercialisent. Cette migration des femmes vers les bas-fonds en

réaction aux effets négatifs des changements climatiques est à l'origine de conflits entre voisins et dans les familles.

- 3 L'objet de ce papier est l'analyse sociologique de cette forme spécifique de compétition (entre hommes et femmes) pour l'exploitation de nouveaux terrains agricoles dans un contexte de climat changeant. Nous y postulons que les prétentions des agricultrices Batcham dans les bas-fonds vont au-delà de la simple nécessité d'adaptation au changement climatique. Elles dévoilent leur volonté de changer l'ordre social patriarcal. Plus spécifiquement, nous montrons dans cet article comment celles-ci se servent des acquis socio-économiques qu'elles ont accumulés depuis la crise des cultures de rente des années 1980. En effet, la déprise caféière causée par la détérioration des termes de l'échange à l'échelle internationale avait ruiné l'essentiel des producteurs qui, découragés, avaient abandonné les plantations aux femmes. Celles-ci les ont depuis lors exploitées pour la production des cultures vivrières dont la commercialisation génère des moyens économiques considérables dotant ainsi les femmes d'une plus grande autonomie et importance au sein de la famille, autant d'atouts qu'elles mobilisent dans la rivalité avec les hommes dans les bas-fonds dont le changement climatique en cours augmentent, chaque jour un peu plus, le caractère stratégique et central pour l'agriculture vivrière.
- 4 Notre démonstration se déploie en trois temps majeurs. Dans le premier, nous précisons la filiation théorique et méthodologique de notre recherche qui s'inscrit dans les travaux analysant les rapports entre changement climatique et conflits. Dans cette perspective, la théorie de rareté et/ou abondance de McLeman, celle de l'écologie humaine en anthropologie et l'approche genre sont mobilisées pour interpréter les transcriptions d'entretiens semi-directifs et informels que nous avons eus avec une trentaine d'agriculteurs et de vigneron. Ensuite, nous mettons en évidence les modifications du climat et leurs impacts dans la zone d'étude, ainsi que le choix des agricultrices de s'intéresser aux bas-fonds comme stratégie d'adaptation. Enfin, nous décrivons et tentons d'analyser et d'interpréter les rivalités qui s'y déroulent avec les hommes dans le contexte des mutations sociales de longue durée auquel s'ajoute le changement climatique en cours.

Approche théorique et méthodologique

Cadrage théorique

- 5 Ce papier s'inscrit principalement dans les réflexions théoriques sur les rapports entre les changements climatiques et les conflits à l'échelle locale. De manière spécifique, notre travail fait sien la thèse de la *rareté et/ou de l'abondance des ressources* de Robert McLeman (2011) qui conceptualise les rapports entre le triptyque changement climatique, migration (ou simples déplacements dans notre cas) et sécurité. Notre réflexion s'encre, par ailleurs, dans une approche plus globale des rapports homme-milieu naturel (l'écologie humaine en anthropologie) qui postule la « réciprocité dans les rapports entre civilisations et milieux, les premières étant la somme de constantes adaptations, parfois désadaptations, à l'environnement naturel » (Cresswell, 1975, p. 12). En outre, l'approche genre nous sert dans ce papier d'instrument théorique et méthodologique pour analyser les relations entre hommes et femmes dans le Cameroun occidental rural, et pour comprendre leurs dynamiques et interactions dans un contexte de changement climatique.¹

- 6 La corrélation entre les changements climatiques et les conflits a été abondamment examinée (Godard, 2004 ; Terdiman, 2007 ; Quenault, 2008 ; Auclair et Lasserre, 2013 ; Couttenier et al., 2015). Si pour le secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies, Ban Ki-Moon, les changements climatiques sont la cause profonde de la guerre au Darfour², il faut dire que les chercheurs s'accordent pour relativiser une telle affirmation. En analysant les conflits entre agriculteurs et éleveurs, qui sont la « figure typique » de la conséquence sécuritaire des changements climatiques à l'échelle locale, ils s'accordent pour dire que ceux-ci les exacerbent plus qu'ils ne les créent (Solomon et Turton, 2000 ; Helledorff, 2002 ; Hendrix et Glaser, 2007 ; Burke et al., 2009 ; Gleditsch, 2011 ; Snorek et al., 2014). Dès lors, comment rendre compte de ce qui se déroule autour des bas-fonds dans l'arrondissement de Batcham ?
- 7 La théorie de la *rareté/abondance des ressources* fournie des éléments de compréhension. D'après cette approche, les ressources sont au centre des dynamiques d'adaptation au changement climatique, notamment quand celles-ci entraînent le déplacement des populations. Le premier scénario est celui de la rareté-conflit de Brown et al. (2007) qui postule qu'une population donnée dépend pour sa subsistance et son bien-être économique de certaines ressources stratégiques dont la disponibilité va varier en son sein en raison de facteurs tels que les précipitations ou la fertilité du sol (pour le cas des communautés agricoles). Cette inégale répartition de la ressource stratégique fait reposer la cohésion et l'unité du groupe sur un fil de rasoir. Pour Robert McLeman (2011 : p. 27) :

« L'équilibre entre la disponibilité des ressources et des moyens de subsistance peut être perturbé par une diminution de la qualité des ressources, leur disponibilité, leur accessibilité ou causé par le changement climatique. Une période prolongée de pénurie des ressources critiques peut engendrer la concurrence entre les groupes et les individus au sein de la zone touchée. Cette compétition, si on la laisse se poursuivre sans relâche, peut dégénérer en conflit entre factions, entraîner une rupture de l'ordre et les institutions publiques, et éventuellement conduire à la violence. La violence à son tour va renforcer les conditions de la pénurie et la concurrence pour le contrôle des ressources, créant un cycle de rétroaction (...) ».

- 8 Le second scénario est celui des conflits dus à l'abondance. Dans ce cas spécifique, le changement climatique peut soit révéler de nouvelles ressources ou rendre accessibles celles qui ne l'étaient pas auparavant, soit causer une augmentation substantielle de la valeur d'une ressource stratégique, stimulant dans ce dernier cas, le glissement de la situation d'équilibre préexistant vers le conflit (McLeman, 2011). L'« *abundance-conflict scenario* » apparaît particulièrement indiqué pour rendre compte de l'expansion des agricultrices vers les bas-fonds. L'eau (de pluie) nécessaire à la croissance des plantes, devenue incertaine en raison de la variabilité climatique, y est disponible en abondance. Les agricultrices qui ne s'y intéressaient pas autrefois, découvrent ainsi progressivement et en même temps que leur convoitise grandie, leur caractère stratégique.

Méthodologie de l'étude

- 9 Cet article s'appuie sur des entretiens semi-directifs que nous avons eus avec vingt-quatre agricultrices entre janvier et juin 2013 dans le cadre de nos travaux de fin de formation en master. Ils ont été complétés, en janvier 2015, avec des entretiens informels avec onze paysans dont la récolte (autant à des fins de consommation que de commercialisation) du

vin de palme est une part importante des activités quotidiennes. Les entretiens avec les premières portaient sur leurs stratégies d'adaptation au changement climatique qui frappe l'ensemble de la région de l'ouest Cameroun et dont l'évidence a été apportée par les travaux de Maurice Tsalefac (2004), ainsi que sur les difficultés qu'elles rencontraient. Parmi les difficultés régulièrement mentionnées figurait l'hostilité de leurs époux vigneron, qui voyaient d'un mauvais œil leurs activités agricoles dans les bas-fonds. Les entretiens informels qui ont suivi avec les vigneron visaient à recueillir leurs points de vue, à confronter les versions des uns et des autres afin de coller au plus près de la signification sociologique de la rivalité en cours.

- 10 Le choix de ces 35 informateurs a tenu compte de l'hétérogénéité de la population d'étude à l'intérieur de laquelle se retrouvent, en même temps, des agriculteurs individuels et des groupements de paysans, des cultivateurs de vivriers et de maraichers marchandes ainsi que ceux dont l'essentiel des champs se situe hors des limites de l'arrondissement, etc. Nous avons donc tâché de diversifier nos interlocuteurs à l'intérieur de cette population de manière à ce que nos résultats soient significatifs pour l'ensemble de ces agriculteurs. La nature qualitative de notre étude nous autorisait à ne pas nous soumettre à l'exigence traditionnelle de représentativité statistique. D'ailleurs, comme le rappelaient Quivy et Van Campenhoudt (1995, p. 162), « l'exigence de représentativité est moins fréquente qu'on ne le pense parfois : il ne faut pas confondre scientificité et représentativité. Pour mieux connaître des groupes ou des systèmes de relations, il n'est pas forcément pertinent, sur le plan sociologique, de les étudier comme des sommes d'individualités. » Quelques fois, il est plus intéressant de chercher « à diversifier au maximum les types de personnes interrogées à l'intérieur de la population. Le critère qui permet de dire qu'on a fait le tour des cas de figure est celui de la redondance³ » (Quivy et Van Campenhoudt, 1995, p. 163).
- 11 Les données recueillies ont été transcrites et analysées grâce à la technique de l'analyse de contenu de type propositionnel. Celle-ci s'intéresse au discours du locuteur en prenant appui sur les catégories d'argumentation. Son objectif est d'« identifier l'univers de références des acteurs sociaux » (Bardin, 1989, p. 244). Elle a été utilisée dans cette étude pour accéder aux significations profondes des différents griefs que les agricultrices ont énoncés contre leurs époux, frères et/ou voisins avec qui elles disputent les bas-fonds.
- 12 Par ailleurs, les bas-fonds, objets de la rivalité que nous avons observée et analysée, sont ceux qui bien que relevant du domaine public et donc de l'autorité de l'État restent dans les faits la propriété coutumière des ayants droit originels qui profitent du manque d'intérêt de l'État. Ils sont de tailles relativement modestes et se résument généralement aux emprises d'un ruisseau. Les bas-fonds plus grands, avec des zones marécageuses relativement importantes, font l'objet de projets agricoles officiels. Leur exploitation est réglementée et les conflits qui s'y déroulent, que nous ne traitons pas dans cet article, sont d'une tout autre nature. En outre, nos résultats et notre analyse ont une portée limitée aux trois groupements (Batcham, Bangang et Bamougong) qui constituent l'arrondissement de Batcham. Cependant, ils peuvent être pertinents dans toutes les zones rurales où l'agriculture est confrontée à des aléas climatiques semblables.

L'agriculture et les changements climatiques à Batcham

- 13 En dépit des mutations récentes des systèmes productifs⁴, notamment le déclin de l'agriculture rentière d'exportation, l'agriculture reste la principale occupation des paysans de l'arrondissement de Batcham. Elle est confrontée depuis près de deux décennies à des bouleversements climatiques importants.

L'agriculture dans l'arrondissement de Batcham

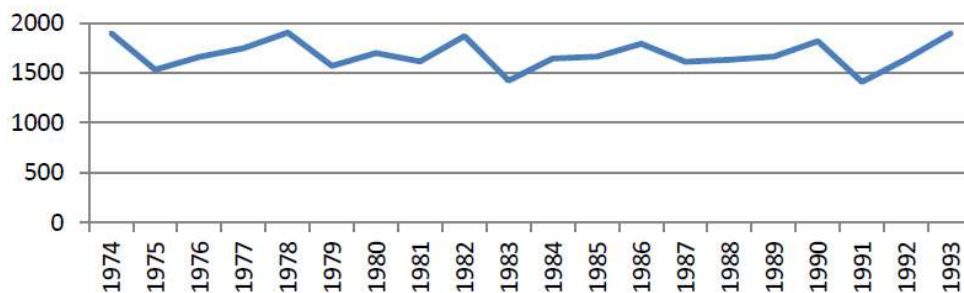
- 14 Les paysans de la localité de Batcham pratiquent une agriculture à mi-chemin entre l'extensif et l'intensif. Pratiquée majoritairement par les femmes, elle est vivrière, pluviale, et vise à assurer la sécurité alimentaire des familles.
- 15 Habituellement, on distingue deux formes classiques de production agricole qui peuvent être extensive ou intensive, selon la manière dont la terre est exploitée. Toutefois, selon la classification de Boserup (1970), il existerait cinq niveaux intermédiaires, évoluant sous l'influence de la croissance démographique et qui vont alors de l'extensif à l'intensif, à savoir : la « jachère-forêt, jachère-buisson, culture à jachère courte, jachère avec récolte annuelle, récolte multiple sans jachère » (Boserup citée par Sabagabo, 2004, p. 24). Celle pratiquée dans la localité de Batcham est en même temps une agriculture de « jachère avec récolte annuelle » et de « récolte multiple sans jachère ». En effet, pendant une période de trois à quatre mois, entre septembre et décembre, la plupart des champs dans la localité de Batcham sont laissés au repos. Certains paysans pratiquent cependant, la forme la plus intensive selon la classification de Boserup, obtenant jusqu'à deux récoltes par an sur la même parcelle. Cependant, cette agriculture se pratique sur des parcelles de terre dont le rendement n'est jamais vraiment optimisé. Les paysans possèdent en général plusieurs parcelles de tailles relativement modestes. Dans tous les cas, en pays Bamiléké « rares sont les dotations individuelles y dépassant l'hectare. » (Janin, 2008, p. 88).
- 16 Conscients de la pauvreté de leurs terres, les paysans s'efforcent à toujours cultiver la totalité de leurs champs, éparpillés aux quatre coins du village et parfois même, au-delà. Dans leur entendement, le rendement semble lié à la quantité de surface cultivée (Tiwa, 2014). Ces sols surexploités et se reposant peu, s'appauvrissent et deviennent dépendants d'engrais et de fumiers que la plupart des agriculteurs ne peuvent s'offrir en quantité suffisante. La polyculture vivrière est l'expression qui caractérise le mieux l'agriculture pratiquée à Batcham. Le maïs, le haricot, l'arachide, la pomme de terre, l'igname, la banane douce, la banane plantain y sont les cultures dominantes et sont prioritairement destinés à l'alimentation de la famille.
- 17 Autrefois, l'agriculture était pratiquée autant par les femmes que par les hommes. Ceux-ci exploitaient ensemble, dans le cadre du ménage, les champs qu'ils possédaient. Les processus productifs dans le domaine agricole laissaient alors transparaître la parfaite complémentarité de l'homme et de la femme dans les sociétés traditionnelles locales, même si cette dernière y jouait un rôle prépondérant (Temgoua, 2002). Aujourd'hui, dans l'arrondissement de Batcham, les hommes ont quasiment tous déserté les champs. Certains ont émigré dans les villes. D'autres se sont convertis au commerce (petit ou

grand) ou aux activités de transport à moto (Tiwa, 2014). La réalité des paysannes de la localité est aussi liée aux conditions dans lesquelles elles travaillent. L'agriculture y est en effet restée manuelle et se pratique avec des outils sommaires⁵. Elle se caractérise, comme presque partout en Afrique subsaharienne, par sa forte dépendance aux pluies (Bouali, 2009). Celle-ci s'observe à partir du calendrier agricole. Les étapes préparatoires des semis se déroulent en saison sèche et celles capitales pour la croissance des plantes ont lieu en saison de pluies. Cette dépendance aux pluies les rend particulièrement vulnérables aux changements climatiques.

L'arrondissement de Batcham et les changements climatiques

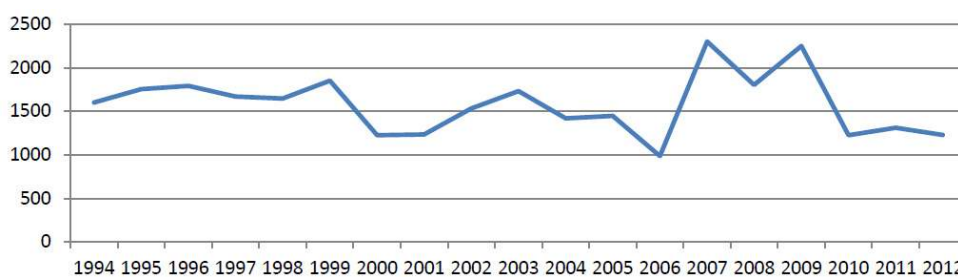
- 18 Les données climatiques collectées entre 1974 à 2012⁶ mettent en évidence une tendance clairement orientée à la baisse des précipitations. Elles révèlent également des variations importantes de la pluviométrie au cours des deux dernières décennies en comparaison aux décennies soixante-dix et quatre-vingt précédentes. Par ailleurs, les relevés pluviométriques permettent de prendre la mesure du bouleversement des saisons et d'examiner leur impact sur les paysans. Les températures sont quant à elles restées relativement stables tandis que se sont intensifiés les phénomènes climatiques extrêmes.
- 19 Depuis plus d'une décennie, le climat dans l'arrondissement de Batcham semble perturbé comme jamais auparavant.⁷ En effet, comme le montrent les figures 1 et 2 ci-dessous, de 1974 à 1999, les valeurs pluviométriques annuelles ont peu varié d'une année à l'autre (entre 1500 et 1800 mm de hauteur)⁸. De même, en 32 ans, c'est-à-dire de 1974 à 2006, la station de la Cameroon Tea Estate S.A. n'avait jamais atteint 2000 mm de hauteur de pluies sur une année. Pourtant, entre l'an 2000 et 2012, c'est-à-dire en 12 ans tout juste, les pluviomètres installés sur les collines de Djuittitsa sont passés deux fois au-dessus des 2000 mm, avec un pic historique de 2303 mm en 2007. Dans la même période, les totaux pluviométriques annuels sont passés 8 fois en dessous de 1500 mm avec un record à 981.2 mm en 2006.

Figure 1. Variations de la pluviométrie dans l'arrondissement de Batcham de 1974 à 1993.



Source : Enregistrements la société Cameroon Tea Estate SA (CTE) auxquels l'auteur a eu accès.

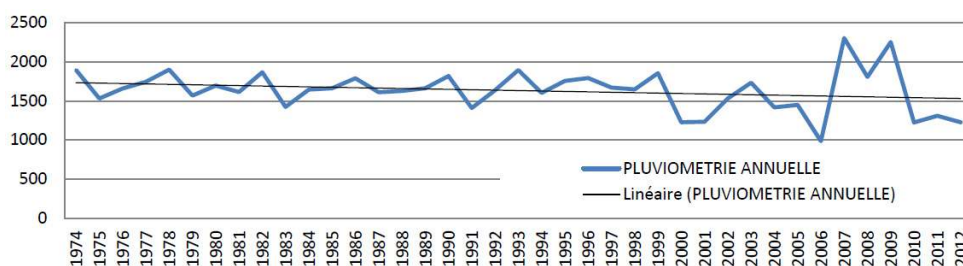
Figure 2. Variations de la pluviométrie dans l'arrondissement de Batcham de 1994 à 2012.



Source : Enregistrements la société Cameroon Tea Estate SA (CTE) auxquels l'auteur a eu accès.

- 20 Ces données mettent en exergue de fortes perturbations, depuis environ deux décennies, des pluies dans la zone d'étude. Par ailleurs, elles mettent en évidence la tendance baissière de celles-ci (cf. figure 3 ci-dessous). La réalité que suggèrent ces données qui proviennent d'une seule station de collecte située au nord-ouest de l'arrondissement ne peut pas être généralisée à tout le champ d'études, étant donné que l'une des caractéristiques majeures du climat est précisément sa variance géographique (Musy, 2012). Elles permettent, cependant, de se faire une idée relativement proche des conditions climatiques dans lesquelles les agriculteurs Batcham exercent leur activité. En réalité, ces données provenant d'une zone montagneuse particulièrement arrosée⁹, il est fort probable que les moyennes pluviométriques aussi bien annuelles que journalières à Batcham soient inférieures aux données dont nous disposons.

Figure 3. Courbe tendancielle de l'évolution de la pluviométrie (mm) dans l'arrondissement de Batcham depuis 1974.

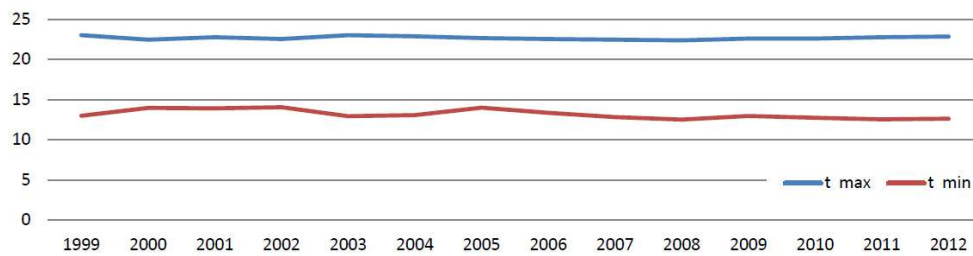


Source : Enregistrements la société Cameroon Tea Estate SA (CTE) auxquels l'auteur a eu accès.

- 21 La perturbation du climat dans l'arrondissement de Batcham se traduit aussi depuis quelques années par un important bouleversement des saisons qui se caractérise soit par un retard des pluies, généralement attendues autour du 15 mars, soit par leur arrivée précoce au mois de février, ou encore par des « sécheresses surprises » en pleine saison de pluies. À titre d'exemple, l'année 2006 n'a pas connu de saison sèche sous le format traditionnel qui veut qu'elle occupe la période de l'année allant du mois de décembre au mois de mars. Il a, au contraire, plu continuellement sur l'arrondissement de janvier à mars, pour des valeurs mensuelles respectives de 55,4 mm ; de 74,9 mm et de 72,4 mm. Cette même année, les pluies ont presque complètement disparu au mois d'avril où il n'est tombé que 50 mm¹⁰, alors même que les semences des agriculteurs en début de croissance, avaient besoin de plus d'eau. Ces perturbations du cycle des pluies mettent la paysannerie dans un embarras tel que les autorités administratives se mobilisent pour leur venir en aide. Néanmoins, les perturbations climatiques dans la localité semblent

épargner les températures qui sont restées stables comme la montre la figure ci-dessous. En effet, les courbes représentant l'évolution des températures maximales et minimales par années ne montrent pas de changements majeurs (figure 4). Si celle des minima annuels a beaucoup fluctué entre 1999 et 2005, dès l'année 2006, on observe un retour à la normale. La température de l'arrondissement de Batcham semble donc avoir été relativement stable cette dernière décennie.¹¹ En dépit de cette stabilité thermique, l'arrondissement a été confronté de nombreux phénomènes climatiques extrêmes.

Figure 4. Évolution des températures en degré celsius dans l'arrondissement de Batcham depuis 1999.



Source : Enregistrements la société Cameroon Tea Estate SA (CTE) auxquels l'auteur a eu accès.

- 22 Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2007, p. 54) définit les phénomènes climatiques extrêmes comme étant « des événements peu fréquents dans le haut et dans le bas de l'échelle des valeurs d'une variable en particulier ». Il peut s'agir par exemple « de la plus forte précipitation en 24 heures à un endroit précis » (GIEC, 2007). Quand nous analysons la pluviométrie annuelle à Batcham depuis 1974, nous avons mentionné que les années 2006 et 2007 représentaient des extrêmes historiques jamais enregistrés, 2006 étant la seule année en près de 40 ans (période sur laquelle nous avons des données) où la pluviométrie est passée en dessous des 1000 mm. Les phénomènes extrêmes sont aussi des catastrophes naturelles d'origine climatique telles que les orages, les foudres, les inondations, etc. À Batcham, l'intensification de ces phénomènes au cours de la dernière décennie est patente. Ceux-ci ont d'ailleurs progressé dans la hiérarchie des préoccupations de l'autorité administrative locale dont les communiqués d'alertes, d'informations ou de mise en garde en rapport au climat se sont multipliés¹² pour venir au secours notamment des agricultrices aux abois.

De la perception des dynamiques climatiques par les agricultrices

- 23 C'est principalement au travers des difficultés nouvelles qui découlent du bouleversement des saisons que les agricultrices de l'arrondissement de Batcham prennent conscience et rendent compte des modifications du climat. Leur perception est ainsi étroitement liée à l'incidence du désordre des saisons sur l'agriculture, leur activité principale. Le fait est que, habituées que la saison des semis commence avec les premières pluies (généralement au courant du mois de mars), les agricultrices sont aujourd'hui dans la plus grande confusion quand, passée cette date, il n'y a toujours pas eu de pluies. Par ailleurs, le bouleversement des saisons ne se limite pas juste à un retard de quelques semaines du début de la saison des pluies. Le problème est dû, plus largement, à un chamboulement généralisé du climat dont elles ne comprennent plus le fonctionnement. Les données climatiques¹³ indiquent par exemple qu'en 2013, les pluies commencèrent à tomber dès la fin du mois de janvier. Elles allaient tomber de manière soutenue pendant plus de deux

semaines¹⁴ avant de disparaître de nouveau. Quand les choses se passent ainsi, les paysans redoublent d'efforts pour rapidement achever de labourer leurs champs et entamer les semis. C'est cette situation que déplore cette agricultrice : « Il y'a deux ou trois ans, des pluies abondantes sont tombées autour du 15 mars suffisamment longtemps pour donner l'impression à tout le monde du retour de la saison pluvieuse. Une fois les semences en terre, elles ont disparu comme par enchantement pendant près d'un mois. Cette année-là, tout le monde avait dû ressemer parce que les graines avaient entièrement pourri dans la terre » (Esther, le 21 janvier 2013 à Bamboué).

- 24 Esther, comme de nombreuses autres agricultrices, perçoit les modifications du climat au travers des difficultés nouvelles qu'ils impliquent pour elle dans ses activités. Cette perception des effets des changements climatiques « au travers du filtre de nos occupations professionnelles ou familiales » (Hufty, 1976, p. 228), s'explique par le fait que « nous vivons dans un milieu géographique précis auquel nous sommes adaptés plus ou moins bien, compte tenu de notre technique et de notre résistance individuelle » (Hufty, 1976, p. 228). Ainsi, toute modification du milieu s'apparente à une rupture d'équilibre, et est immédiatement ressentie comme telle.
- 25 Par ailleurs, bien que ne possédant pas de dispositif technique (pluviomètres notamment) de suivi de l'évolution de la pluviométrie, la majorité des agricultrices avec lesquelles nous nous sommes entretenues (plus de 80 %) a affirmé qu'il y a une baisse globale des précipitations. Pour en rendre compte, elles ont recouru à des images mémorielles qui constituent pour elles des preuves indubitables. C'est ce qu'affirme M. Marie, une agricultrice de 54 ans. Selon elle, « avant, il pleuvait tellement que les gens étaient obligés de labourer leurs champs dans les pluies en portant des plastiques-parapluies¹⁵ sur leurs corps pour se protéger tout en travaillant. L'on ne voit guère plus ces images depuis plusieurs années et ces plastiques-parapluies ont quasiment disparu, preuve que les pluies ont beaucoup baissé. » (Marie, 22 janvier 2013, Bamougong)
- 26 Cette perception de la baisse des précipitations se fonde donc sur un contraste significatif dans l'esprit des paysans entre des observations passées et présentes. Ce n'est donc pas étonnant que les clichés auxquels recourent ceux qui sont convaincus d'une tendance à la baisse des pluies se situent plus ou moins loin dans le passé selon que l'agriculteur qui y recourt est lui-même vieux ou jeune. C'est ce que laisse transparaître la comparaison des propos de M. Marie et ceux de K. Jacqueline, de 15 ans sa cadette. Cette dernière affirme : « Je me souviens quand mes premiers enfants avaient commencé à aller à l'école, il pleuvait tellement qu'en septembre (à la rentrée scolaire) je devais acheter des parapluies à chacun d'entre eux pour aller à l'école. Ces dernières années, cela n'est plus nécessaire et ceux de mes enfants qui vont encore à l'école ne s'en plaignent pas. » (Jacqueline, 24 janvier 2013, Bamougong)
- 27 Cependant, si la plupart des agricultrices rencontrées pensent que les pluies diminuent, il existe cependant une minorité qui pense que les quantités sont restées les mêmes que par le passé. Pour les tenants de cette thèse, c'est une simple question de variation interannuelle. Il y aurait simplement des années où il pleut beaucoup et d'autres où il pleut moins. Pour eux, quand il a beaucoup plu une année, on peut s'attendre à ce qu'il pleuve moins l'année suivante et ainsi de suite. Néanmoins, plus que de savoir lequel des deux groupes d'agricultrices a raison, ce qui importe dans le cadre de ce travail c'est d'observer la manière dont la perception dominante (baisse globale de la pluviométrie) qu'elles ont des modifications du climat éclaire les choix d'adaptation qu'elles effectuent pour y faire face, notamment leur incursion dans les bas-fonds.

L'intérêt des bas-fonds pour les agricultrices

- 28 L'arrondissement de Batcham est situé sur le versant est des monts Bamboutos. Grâce à sa topographie en pentes, il dispose de nombreux bas-fonds. L'organisation traditionnelle des terroirs Bamiléké qui trouvaient leur complétude dans l'original « complexe pente-sol-eau » (Dongmo, 1982) garantissait à chaque unité familiale d'avoir son propre bas-fond. Des dynamiques foncières récentes, mais profondes, causées par l'explosion démographique, ont morcelé ces terroirs familiaux. Cependant, la centralité des bas-fonds est restée intacte pour l'approvisionnement des familles alentour en eau potable ainsi que pour la production de « l'indispensable vin de palme » (Marguerat, 1983). En raison aujourd'hui de l'incertitude liée aux aléas climatiques, les bas-fonds apparaissent indispensables pour la production des cultures de contre saisons et des maraichers divers.
- 29 En effet, en raison de l'illisibilité actuelle du cycle des pluies et donc des saisons (Tsalefac et al., 2007), les agricultrices qui en ont la possibilité, tentent d'y étendre leurs champs de vivriers ou de cultures maraichères. La raison est que les bas-fonds sont en quasi-permanence alimentés en eau par des ruisseaux. Si les agricultrices s'y sentent à l'abri des perturbations du climat, c'est parce que leur activité y dépend peu ou pas du tout du cycle des saisons. En effet, plus que les quantités de pluies tombées, les orages et autres inondations, ce qui gêne le plus les agricultrices c'est la détermination de la période propice des semis dans un contexte de bouleversement des saisons (Doukpolo et al., 2012 ; Gnangle et al., 2012). Leur savoir ancestral qui situait cette période à la mi-mars de chaque année, date qui coïncidait quasiment toujours avec le retour de la saison des pluies, est désormais inopérant. Ces dernières se trompent donc régulièrement et parfois, sont obligées de semer une deuxième fois au cours d'un même cycle agricole, les premières graines ayant pourri faute de pluies. Or, ces ré-semis, sans combler l'ensemble des pertes préalables, constituent une charge de travail supplémentaire. Ils ont par ailleurs un coût économique dont les agricultrices se passeraient volontiers. Les changements climatiques rendent donc aléatoire l'agriculture dans l'arrondissement. Les agricultrices ne peuvent plus faire de prévisions ni sur les semences à prévoir ni sur les récoltes à espérer. Les seuls espaces qui offrent encore cette possibilité sont les bas-fonds comme le révèle Esther, une agricultrice d'une quarantaine d'années : « heureusement que nous avons un assez grand bas fond. Avec les temps qu'il fait au village ces dernières années, mes enfants seraient morts de faim si nous n'en disposions pas » (Esther, 14 janvier 2013, Bamougong).
- 30 Les femmes convoitent donc ces bas-fonds pour s'assurer qu'en dépit de la conjoncture climatique, elles auront au moins un minimum de récolte pour nourrir leurs familles (les maris y compris) quelques mois dans l'année, car les productions des bas-fonds ne sont pas aléatoires. Ceux-ci leur permettent de réduire les pertes de production liées à la variabilité climatique dont l'impact négatif sur les rendements agricoles en Afrique est généralement admis dans la littérature (Ogouwalé, 2004 et 2006 ; Sarr et Salack, 2007 ; Issa, 2012). L'enjeu de leur exploitation est donc la sécurité alimentaire.
- 31 Cependant, l'extension progressive des champs des agricultrices dans les bas-fonds entre en compétition, voire en conflit, avec les pratiques des vigneron, essentiellement des hommes qui y exploitent les Palmier-Raphias pour produire le vin de palme à des fins d'autoconsommation ou de commercialisation.

Agricultrices versus vigneronnes : des conflits de genre autour du sol

- 32 L'agriculture étant une activité essentiellement sociale, elle est, à ce titre, nécessairement influencée par les structures sociologiques des sociétés dans lesquelles elle est pratiquée¹⁶. À Batcham, la division sociale du travail agricole et le droit foncier traditionnel font partie de ces structures qui, bien que très anciennes, conservent une influence patente sur l'agriculture qu'elles encadrent et régulent. Mais des dynamiques sociales récentes et les changements climatiques limitent aujourd'hui la portée de cette régulation.

Les « contradictions » des règles foncières traditionnelles

- 33 Dans l'arrondissement de Batcham, les tâches agricoles sont réparties entre les membres du ménage. Cette répartition se fait en fonction de l'âge, du statut ou encore du sexe. En général, les enfants (jusqu'à douze-treize ans) sont chargés des tâches simples, demandant peu d'expertise. Les hommes sont, quant à eux, plutôt polyvalents et de fait, susceptibles d'intervenir dans n'importe quel aspect du travail champêtre. Mais de nos jours, leurs interventions se limitent généralement aux travaux physiquement exigeants, tels que le défrichage, le déracinement, le creusage (de trous pour planter les bananiers), le transport des récoltes, des intrants, etc. En réalité, les hommes (ceux qui y consentent, car tous les hommes Batcham ne vont plus nécessairement au champ) viennent en appui aux femmes qui sont les véritables chevilles ouvrières de l'agriculture dans l'arrondissement. Cette association de l'homme et de la femme dans les dynamiques productives à l'ouest Cameroun, a fait dire à Temgoua (2002, p. 74) que « les rapports de production qui existent entre l'homme et la femme dans l'agriculture et les autres modes de production sont des rapports de complémentarité, mais avec une prépondérance de la femme ». La prépondérance de la femme dans l'agriculture tient à ce qu'elle intervient quasiment à toutes les étapes. Elle désherbe, sarcle, laboure, sème, récolte, transporte... Les femmes Batcham apparaissent ainsi très corvéables. Le volume important des tâches agricoles que la société Batcham leur a concédé tient aux croyances qui prévalaient autrefois dans les communautés Bamiléké. En effet, selon Temgoua (2002 : pp. 74-75), « chez les Bamiléké le rôle prépondérant de la femme dans le domaine de l'agriculture semble avoir un fondement socioculturel lointain. En effet, symbole de fécondité, ayant en elle la puissance de donner la vie, on a longtemps pensé qu'elle seule pouvait avoir la "bonne main" pour travailler les champs, qu'elle était la personne la plus indiquée pour préparer et porter en terre les graines qui devaient se multiplier à l'infini et assurer l'abondance de la récolte ».
- 34 Cette répartition des rôles au champ est codifiée par le droit foncier traditionnel qui organise les droits et les devoirs de chacun. Autrefois, les chefs de groupements¹⁷ étaient les « maîtres » des terres appartenant à leurs ressorts de commandement. Cependant, la terre était gérée de manière communautaire. Les chefs supérieurs de groupement divisaient le territoire en villages ou en quartiers à la tête desquels ils désignaient des chefs auxiliaires, chargés, entre autre chose, de mettre les parcelles de terrain à disposition de ceux des habitants qui souhaitaient les exploiter (Fotsing, 1995). Dans le principe, les terres ainsi distribuées l'étaient à titre provisoire et leurs occupants pouvaient toujours en perdre les droits d'exploitation et en être expulsés en cas de faute

grave. Dans les faits, par contre, ces droits d'exploitation se sont transformés en droits de propriété. Ainsi, chaque chef de lignage ou de famille léguait en héritage la totalité de son patrimoine à son fils héritier. Autrefois, quand les réserves en terre du village le permettaient encore, l'héritier n'était pas obligé de partager le patrimoine reçu avec ses frères qui étaient plutôt incités à aller coloniser de nouveaux espaces, devenant eux aussi des chefs de lignages. Aujourd'hui, sans que la tradition ne les y contraigne, les héritiers n'ont plus vraiment de choix. Toutes les terres du village étant désormais entièrement occupées, ils sont obligés de donner à chacun de leurs frères, sous réserve de leurs possibilités, le minimum pour subvenir aux besoins de leurs propres familles. Les sociétés traditionnelles Batcham en particulier et Bamiléké en général, sont toutes patriarcales, et cette domination est confortée dans les règles foncières. De tout temps, la terre est attribuée de façon exclusive aux hommes en âge de s'installer à leur propre compte. Dans les familles, au moment du partage de l'héritage, les femmes n'ont pas voix au chapitre puisqu'elles quitteront, tôt ou tard, le domaine familial pour aller en mariage. Ce sont leurs maris qui auront le devoir de leur trouver des parcelles qu'elles cultiveront. La conséquence de cette domination des hommes sur la terre est l'apparition d'un droit foncier dual. Le droit de propriété et le droit de culture.

- 35 Les droits de propriété des terres dans l'arrondissement de Batcham appartiennent aux hommes. Ils garantissent la prééminence de ceux-ci sur la terre et sont symbolisés par la présence de cultures pérennes, notamment, les plantes arbustives telles que l'avocatier, le manguiier, le bananier plantain, le Palmier-Raphia dans les bas-fonds et très récemment encore, le caféier, etc. Les droits de cultures sont eux entièrement aux mains des femmes qui labourent les champs et y sèment toute sorte de vivriers dont elles jouissent d'une autonomie totale sur les récoltes. Si dans le principe, l'homme a la prééminence sur la terre, dans les faits, chacun de ces droits apparaît inaliénable et transmissible, comme l'a bien montré Janin (2000, p. 83) quand il affirme : « Dans de nombreux cas, en effet, le chef d'exploitation doit composer avec les différentes formes de droits d'usages hérités. Ainsi des droits de cultures éminents, attribués par sa mère ou une de ses coépouses, à des parents par alliance (belle-sœur, belle-mère), ne peuvent être résiliés et sont tacitement reconduits chaque année par filiation matrilineaire. Seul l'ascendant féminin qui les a attribués peut éventuellement les lever ».
- 36 Ainsi, une femme disposant des droits de culture sur une parcelle peut transmettre ceux-ci à sa fille ou à une nièce... sans qu'il lui soit indispensable de requérir l'avis de l'homme qui en est le propriétaire (Janin, op.cit.). Le fait est que ce sont elles qui en définitive, exercent le contrôle réel sur les champs sur lesquels elles disposent des droits de cultures et non celui qui en détient le droit éminent, et qui contrôle le processus de transmission foncière (Goheen, 1993). Cette contradiction du droit coutumier est à l'origine de quelques difficultés dues au fait qu'à la longue, le « chef de famille voit ainsi une partie ou, quelquefois la totalité de son bien, exploitée par des "parentes" éloignées en ligne maternelle, qui lui sont en réalité socialement et économiquement étrangères. À chaque mariage, à chaque génération, la répartition des droits de détentions (droit de propriété) peut rester intacte, mais les droits d'exploitation (droits de cultures) d'un nombre croissant de femmes amputent davantage ceux-ci de leurs possibilités de réalisation » (Gosselin, 2001, p. 110)
- 37 Avec la disparition de l'autorité des chefs sur les terres dans l'arrondissement, de même qu'avec son inscription dans l'économie de marché, ces droits ne sont plus tout à fait ce qu'ils furent autrefois. Par exemple, les femmes, bien que toujours exclues du partage des

terres familiales, peuvent aujourd'hui, puisque leur situation économique s'est nettement améliorée, acheter autant de champs qu'elles en sont capables, y compris à leurs propres parents ou frères héritiers¹⁸. L'achat est d'ailleurs le principal moyen dont disposent ces dernières pour accéder à la propriété foncière. Seulement, celui-ci n'est pas en mesure de résoudre le problème de la perturbation des saisons et l'incertitude qu'elle génère. D'où l'intérêt des bas-fonds.

Modalités de la conquête féminine des bas-fonds

- 38 Les hautes terres de l'Ouest Cameroun ont assez tôt été décrites comme particulièrement propices à la compétition foncière (Fotsing, 1995). Cette compétition visait autrefois l'occupation et l'exploitation des terres et pouvait opposer des chefferies rivales¹⁹, des chefs de groupements à leurs notables, des coépouses entre elles, avec d'autres parentes ou encore les fils héritiers et leurs frères (Fotsing, 1995). Grangeret Owona (2000, p. 47) ne croyait pas si bien le dire quand elle affirmait que cette compétition s'exprime aujourd'hui sous une forme différente au sein des exploitations agricoles tenues par des personnes aux intérêts opposés, entraînant souvent, au sein d'une même famille exploitant les mêmes terres, « une concurrence pour les intrants et la main d'œuvre ». De nos jours, l'objet de la belligérance c'est les bas-fonds.
- 39 Dans cette sous-section, nous montrons et analysons les formes que prend la conquête féminine de ces espaces masculins. Par espace masculin, nous ne prétendons pas que les bas-fonds sont la propriété exclusive des hommes. Ce que nous disons c'est que de fait tout le monde y a accès tant que cela ne nuit pas aux intérêts des hommes. D'ailleurs, les bas-fonds ont toujours été et restent des lieux d'approvisionnement en eau potable des ménages. Les champs des femmes s'arrêtent généralement à leur lisière et les plantes de Palmier-Raphia finissent de les encercler. Mais la primauté des intérêts masculins, quoique latente, y est une évidence. Elle est symbolisée par la plante pérenne qu'est le Palmier-Raphia. Les hommes ne manquent donc pas de protester quand la surexploitation des bas-fonds se fait au détriment de leurs intérêts.
- 40 Dans ces bas-fonds familiaux, certaines femmes évitent le conflit frontal avec les hommes (le plus souvent leurs maris, oncles ou beaux-frères). Elles préfèrent prendre de l'eau dans ces bas-fonds pour arroser des parcelles situées aux alentours. Ce qui s'apparente à la recherche d'un juste milieu mutuellement satisfaisant. Malheureusement, cette approche, quoique conciliante, n'annihile pas pour autant le conflit. À force de prélever les bas-fonds, les Palmier-Raphias finissent par manquer d'eau. La production du vin de palme est alors affectée et les hommes protestent.
- 41 D'autres femmes, par contre, s'attaquent littéralement aux Palmier-Raphias qu'elles n'hésitent pas à couper et à déraciner pour gagner des terres arables. C'est la forme la plus agressive. Elle peut être consensuelle si l'homme au détriment duquel les mètres cultivables en plus sont gagnés comprend la nécessité pour l'agricultrice (qui peut être une de ses femmes, ou une parente) d'exploiter les bas-fonds. Il peut alors collaborer par tacite acceptation ou en l'aidant activement. Les hommes qui renoncent à leurs privilèges sont en majorité ceux qui ne tirent que des intérêts marginaux de la récolte du vin de palme ou qui ne les exploitent pas eux-mêmes. Mais en général, cela s'apparente à une véritable déclaration de guerre. Les femmes qui le font sont souvent déjà en conflit de ménage, de voisinage ou de famille avec l'homme qu'elles « exproprient ». Le conflit antérieur rend impossible toute négociation et donc tout accord. Généralement, les

victimes sont des hommes relativement âgés qui ne peuvent plus rien imposer par la force à des adversaires plus jeunes. Ces « expropriés » entreprennent donc de se plaindre partout où on veut bien les entendre, dans la famille, chez les plus âgés, etc. Les agricultrices incriminées sont alors désignées responsables de tous les malheurs de la victime, ses maladies, sa mort future, ses problèmes « mystiques », etc. Elles sont calomniées, traitées de sorcières. Le mari, le frère ou l'oncle « exproprié » ne manque pas de les maudire et de leur souhaiter tous les malheurs possibles en retour. Si le conflit a lieu entre un homme et l'une de ses épouses, les autres femmes sont alors prises à témoin, les enfants en âges adultes sollicités pour « ramener leur maman à la raison ». Souvent, une réunion de famille peut être nécessaire pour apaiser la situation.

Comprendre l'attitude des femmes

- 42 Le principal grief des femmes Batcham contre les hommes porte sur leur irresponsabilité. L'analyse de leurs logiques d'action suggère une volonté de refondation de l'ordre social patriarcal.

L'« irresponsabilité » des hommes

- 43 Les hommes Batcham ne semblent pas conscients des difficultés nouvelles que rencontrent les femmes du fait des changements climatiques et des conjonctures nouvelles qui limitent leurs capacités à nourrir convenablement le ménage. Ils continuent à attendre d'elles qu'elles assument des responsabilités séculaires qui ne sont guère plus évidentes avec le nouveau contexte climatique et écologique sans consentir à leur donner des moyens supplémentaires pour le faire. Gosselin (2001, p. 116) affirmait déjà il y a plus d'une décennie qu'« il subsiste actuellement une contradiction profonde entre les responsabilités économiques des femmes et les moyens dont elles disposent. Il leur est imparti de nourrir une population croissante avec une surface cultivable limitée et des moyens techniques toujours aussi sommaires. »
- 44 Dans l'entendement des hommes de l'arrondissement de Batcham, leur responsabilité se limite à fournir à chacune de leurs épouses des terres arables à cultiver. Ayant reçu des champs et des droits de cultures, ces dernières ont la charge de les labourer pour nourrir la famille. Les hommes se comportent ensuite comme s'ils ne leur doivent plus rien. Les femmes se retrouvent alors à s'occuper quasiment toutes seules du ménage, de la santé et de la scolarisation des enfants en même temps qu'elles doivent prendre soin d'elles. Plus elles ont des champs, qu'elles les aient eus de leurs maris ou par leurs propres efforts, plus les hommes se désolidarisent des charges familiales, prétextant qu'elles ont assez pour y faire face. C'est ce que pense Laurine, une agricultrice de 31 ans lorsqu'elle affirme : « Mon mari est irresponsable comme tous les hommes de ce village. Ils pensent que dès qu'ils vous ont donné une parcelle à cultiver, ils ne vous doivent plus rien. Pourtant, les champs ne produisent plus, les pommes de terres que je récolte tiennent tout au plus deux ou trois mois et après c'est la disette. Quand je sollicite le soutien de mon mari, il me répond que j'ai plus de champs que la plupart des femmes du village et que je ne dois plus attendre quoi que ce soit de lui » (Laurine, 22 janvier 2012, Bamboué).
- 45 C'est vrai qu'avec la déprise caféière des années 1970 et 1980, les femmes ont pris le contrôle de l'essentiel des terres de l'arrondissement. Mais la surexploitation de ces dernières et les mauvaises pratiques agricoles les ont rendues quasi stériles. La rareté des

pluies et le bouleversement des saisons en rajoutent aux difficultés avec lesquelles les agricultrices doivent composer. Pourtant, en même temps que ces difficultés, les bouches à nourrir augmentent.²⁰ La cherté de la vie dans les villes accroît les attentes en produits des champs (banane plantain, tubercules, céréales...) des citadins arrivés à la faveur de l'exode rural vis-à-vis de leurs mères et tantes restées au village. Cette tension entre les conditions de production de plus en plus difficiles et les besoins en production de plus en plus importants finit par avoir raison de la tolérance des femmes que l'irresponsabilité des hommes exaspère désormais, d'autant plus que ceux-ci ne participent quasiment plus à l'effort de production.

Contester les privilèges masculins

- 46 La signification profonde des conflits pour le contrôle des bas-fonds renvoie dès lors à l'affaiblissement de la nature patriarcale de la société. Cette conflictualité, nouvelle par sa forme et par le lieu de sa manifestation, suggère une prise de conscience des femmes de leur « pouvoir » dans la nouvelle société Batcham en gestation depuis quelques années. Les trois dernières décennies ont en effet vu une amélioration significative du statut économique et social de la femme (agricultrice) Batcham. La crise des cultures de rente (principalement le café arabica) à la fin des années 1980 avait eu raison de l'exploitation masculine des terres. Découragés par les pertes et les prix sans cesse en baisse, les hommes avaient abandonné l'agriculture, libérant d'immenses surfaces de terres arables que les femmes cultivent depuis lors.
- 47 L'essor du vivrier marchand dopé par la demande sans cesse grandissante des villes et des pays voisins (Gabon et Guinée équatoriale notamment) et l'acharnement de la femme Batcham au travail²¹ lui ont permis de dégager des bénéfices confortables de l'exploitation des terres du village et de celles acquises par leurs soins dans les villages voisins. Elles ont su gagner, au passage, leur autonomie vis-à-vis de leurs maris dont certaines ont même financé la reconversion professionnelle dans le commerce ou le transport au lendemain de la déprise caféière (Sa'a Ngouana, 2015). En occupant des positions centrales dans les ménages dont elles s'occupent quelques fois toutes seules, celles-ci ont mérité et obtenu l'estime de la communauté. Ces acquis leur servent aujourd'hui à renégocier les rôles et les privilèges de genre dans la société. Leurs prétentions dans les bas-fonds se justifient autant par des nécessités d'ajustements socioéconomiques dans un contexte de climat changeant que par de velléités de refondation de l'ordre social patriarcal.

Conclusion

- 48 Ce papier visait à analyser la rivalité entre hommes et femmes dans les bas-fonds de l'arrondissement de Batcham. Notre postulat était que les femmes agricultrices ne les convoient pas uniquement pour réduire leur dépendance aux pluies devenues imprévisibles, mais plus globalement pour remettre en question l'ordre social patriarcal et contester les privilèges des hommes dans la société Batcham en pleine transformation. Nous avons montré que des dynamiques sociales profondes à l'œuvre depuis plusieurs décennies les ont hissées dans une position sociale qui met de tels objectifs à leur portée. Autrement dit, les modifications du climat et leur impact sur l'agriculture, bien que patents et démontrés, n'auraient peut-être pas entraînés la contestation de la primauté

des intérêts des hommes dans les bas-fonds si un certain nombre de mutations sociales n'avaient, en amont, transformé profondément les rapports de genre dans une société Batcham d'ores et déjà à la croisée des chemins.

- 49 Les résultats de cette étude corroborent ainsi les thèses postulant que les changements climatiques aggravent, plus qu'ils ne les créent, des conflits déjà existants, mais latents (Helledorff, 2002 ; Snorek et al., 2014). Ce qu'ils suggèrent en plus, c'est que de simples tensions dans les rapports sociaux, liées aux dynamiques propres à chaque société, peuvent rapidement dégénérer en conflits sérieux dont l'enjeu est l'essence même des sociétés dans lesquelles ils apparaissent, du fait des nécessités d'adaptation aux modifications climatiques. Cette forme particulière de conflit n'est pourtant que rarement, sinon jamais mentionnée dans les recherches portant sur l'impact des changements climatiques. La raison tient peut-être au fait qu'elle se manifeste dans l'intimité des familles et des ménages. Dans l'arrondissement de Batcham, sa multiplication risque d'entraîner une disparition totale de la plante de Palmier-Raphia et, par ricochet, du vin de palme, cette « boisson hygiénique » (Bergeret, 1957) dont le prix ne cesse de flamber. Sur le plan économique, la dépendance de l'économie et des consommateurs locaux aux boissons « modernes » (Bières et autres vins rouges bon marché) plus coûteuses va s'accroître. Le pouvoir d'achat, déjà limité, s'effondrera. Sur le plan culturel, le vin de palme risque de disparaître des cérémonies et autres rites traditionnels où il occupe pourtant une place centrale. La nature et la symbolique mêmes de ces événements seraient ainsi dévoyées. Les crânes des ancêtres²² seront-ils, à l'avenir, arrosés de bière dont ils ignoraient l'existence ? Le terroir Bamiléké et ses complexes pente-sol-eau dans lesquels les plantes de Palmier-Raphia occupent une place centrale, achèveront-ils leur déclin ? L'Homme Batcham qui est le produit de ce complexe écologique qui l'a façonné en même temps qu'il le construisait ne manquerait pas d'en être profondément affecté. À quoi ressemblera-t-il à l'avenir ?

BIBLIOGRAPHIE

- Auclair, A. et F. Lasserre, 2013, Aménagements, politiques et conflits sur l'eau en Afrique de l'Ouest, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], vol. 13, no 2, mis en ligne le 04 octobre 2013, consulté le 1er juillet 2016, URL : <http://vertigo.revues.org/13994> ; DOI : 10.4000/vertigo.13994
- Bardin, L., 1989, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 291 p.
- Bergeret, B., 1957, Note préliminaire à l'étude du vin de palme au Cameroun, *Médecine tropicale*, vol. 17, no 6, pp. 901-904
- Bernard de Raymond, A. et F. Goulet, 2014, *Sociologie des grandes cultures*, Versailles Cedex, Editions Quæ, « Nature et société ».
- Boserup, E., 1970, *Évolution agraire et pression démographique*, Paris, Flammarion, 218 p.

Bouali, L., 2009, Prévisibilité et prévision statistico-dynamique des saisons des pluies associées à la mousson ouest-africaine à partir d'ensembles multi-modèles, Thèse de Doctorat en géographie, école doctorale « environnement, santé, Stic », Université de Bourgogne.

Brown, O., A. Hammill et R. Mcleman, 2007, Climate change as the “new” security threat : Implications for Africa, *International Affairs*, vol. 83, no 6, pp. 1141-1154.

Burke, M. B., E. Miguel, S. Satyanath, J.A. Dykema et D.B. Lobell 2009, Warming increases the risk of civil war in Africa, *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 106, no 49, pp. 20670-20674.

Couttenier, M., A. Hofstetter et R. Soubeyran, 2015, Sécheresse et Guerre Civile en Afrique Sub-Saharienne, *INRA Sciences Sociales*, pp. 1-4, <hal-01189959>.

Cresswell, R., 1975, *Éléments d'ethnologie*, Paris, Armand colin.

De Raymond, A. B. et F. Goulet, 2014, *Sociologie des grandes cultures*, Versailles-Cedex, Éditions Quæ, « Nature et société ».

De Sardan, J.P. O., 1995, La politique du terrain, *Enquête* [En ligne], mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 08 décembre 2015, URL : <http://enquete.revues.org/263>.

Dongmo, J.L., 1981, *Le dynamisme Bamiléké*, vol. 1et 2, *La maitrise de l'espace agraire et la maitrise de l'espace urbain*, Ceper, Yaoundé, 424 p.

Doukpolo, B., 2014, Changements climatiques et productions agricoles dans l'Ouest de la République Centrafricaine, Thèse de doctorat unique de géographie, Laboratoire Pierre PAGNEY « Climat, Eau, Écosystèmes et Développement », Université de Abomey-Calavi, 338 p.

Doukpolo, B., S. Ndjendole et M. Boko, 2012, Perceptions paysannes du changement climatique et ses manifestations dans le Nord ouest Centrafricain, dans : Actes du Colloque International sur les Défis de l'eau et l'adaptation aux changements climatiques en Afrique, Bangui, octobre 2012, pp. 19-23.

Ekomo Engolo, C., 2001, Mutations socio-économiques et conditions de vie des ménages ruraux au Cameroun, *Revue française de sociologie*, vol. 42, no 2, pp. 281-294.

Fotsing, J-M., 1995, Compétition foncière et stratégies d'occupation des terres en pays bamiléké (Cameroun), *Terre, terroir, territoire. Les tensions foncières*, Paris, ORSTOM, pp. 132-148.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2007, Changements climatiques 2007 - Les éléments scientifiques, *Contribution du Groupe de travail I au Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K.B. Averyt, M. Tignor et H.L. Miller (eds.), Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, 996 p.

Gleditsch, N.P., 2011, *Regional Conflict and Climate Change, Paper for workshop on research on climate change impacts and associated economic damages*, Washington DC, 21 p.

Gnangle, P. C., J. Egah, M. N. Baco , C.D. S. J. Gbemavo, R. Glèlè Kakaï et N. Sokpon, 2012, Perceptions locales du changement climatique et mesures d'adaptation dans la gestion des parcs à karité au Nord-Bénin, *Int. J. Biol.Chem. Sci.*, vol. 6, no 1, pp. 136-149.

Godard, O, 2004, Autour des conflits à dimension environnementale. Évaluation économique et coordination dans un monde complexe, *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, vol. 2, no 47, pp. 127-153.

Goheen, M., L. Holtedahl, J. Van Santen, P. Geschiere, M. Rowlands, J. Nantang, O. Vallée, C.F. Fisiy, J.P. Warnier et D. Miaffo, 1993, Les champs appartiennent aux hommes, les récoltes aux

- femmes : accumulation dans la région de Nso, dans : Geschire P. et P. Konings (Eds.), *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Karthala, Paris, pp. 242-271.
- Gosselin, G., 2001, *L'Afrique désenchantée : sociétés et stratégies de transition en Afrique tropicale*, Paris, L'Harmattan, 348 p.
- Grangeret-Owona, I., 2000, La fertilité des terres bamiléké dans tous ses états, dans : Courade, G., éd, 2000, *Le désarroi camerounais*, Karthala, Paris, 283 p.
- Hellendorff, B., 2012, Changements climatiques et conflits agro-pastoraux au Sahel, *Note d'analyse*, G.R.I.P [en ligne] URL : http://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES_ANALYSE/2012/NA_2012-10-02_FR_B-HELLENDORFF.pdf
- Hendrix C. S. et S. M. Glaser, 2007, Trends and triggers : climate, climate change and civil conflict in Sub-Saharan Africa, *Political Geography*, vol. 26, pp. 695-715.
- Hufty, A., 1976, *Introduction à la climatologie*, Paris, PUF, 264 p.
- Issa, M. S., 2012, Changements climatiques et agro systèmes au Bénin central : Impacts et stratégies d'adaptation, Thèse de doctorat unique de Géographie, université d'Abomey-Calavi, Laboratoire Pierre PAGNEY Climat, Eau, Écosystèmes et Développement (LACEEDE).
- Janin, P., 2000, Gestion patrimoniale et sécurisation foncière en économie de plantation camerounaise à l'heure des ajustements, *Revue de géographie du Cameroun*, vol. 14, pp. 79-108.
- Marguerat, Y., 1983, Des montagnards entrepreneurs : les Bamiléké du Cameroun, *Cahiers d'études africaines*, vol 92, no 23, pp. 495-504.
- McLeman, R., 2011, Climate change, migration and critical international security considerations, *International Organization of Migrations (IOM) Research Series*, no 42, 56 p.
- Musy, M., 2012, L'étude des microclimats urbains : champ de recherche à l'interface entre climatologie, urbanisme et génie civil, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série No 12, mis en ligne le 4 mai 2012, consulté le 7 août 2016, URL : <http://vertigo.revues.org/11841> ; DOI : 10.4000/vertigo.11841
- Ogouwalé, E., 2004, Changements climatiques et sécurité alimentaire dans le Bénin méridional, Mémoire de DEA, AC/EDP/FLASH, 119 p.
- Ogouwalé, E., 2006, Changements climatiques dans le Bénin méridional et central : indicateurs, scénarios et prospective de la sécurité alimentaire, Thèse de Doctorat, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin, 302 p.
- Quivy, R. et L. Van Campenhoudt, 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 284 p.
- Sa'a Ngouana, V.R., 2014, Dynamiques de reconversion professionnelle : cas des caféiculteurs du Moungo (Cameroun), Mémoire de Master en Sociologie, Université de Douala, 189 p.
- Sebagabo, S., 2004, *Densité démographique : facteur de misère ou de progrès ? Cas de l'Afrique centrale en général et du Rwanda en particulier*, Yaoundé, Clé, 339 p.
- Salack, S., B. S. Traoré et B. Sarr 2006, Synthèse sur la collecte, la mise en forme et le stockage des données climatologiques des pays du CILSS, et Etude d'impacts des changements climatiques sur la production agricole au Sahel, Rapport de stage, Centre Régional AGRHYMET.
- Snorek, J., J. Stark et K. Terasawa, 2014, *Climate change and conflict in the Sahel : A policy Brief on findings from Niger and Burkina Faso*, USAID.

Solomon H. et A. Turton (eds), 2000, *Water wars : Enduring myth of impending reality*, *Africa Dialogue Monograph Series*, no 2, Durban, African Centre for the Constructive Resolution of Disputes, 92 p.

Temgoua, A. P., 2002, Statut et rôle de la femme dans la société Bamiléké précoloniale, dans : Ombga, R. L., M. Nnomo et J. Fame Ndongo, (Eds.) *La femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Clé, Yaoundé, pp. 66-80.

Terdiman, M., 2007, Sécurité environnementale, changements climatiques et conflits : le cas du Darfour, *Outre-Terre*, vol. 20, no 3, pp. 141-150.

Tiwa, D.F., 2014, Changements climatiques et agricultures paysannes à l'Ouest Cameroun : Cas de l'arrondissement de Batcham, Mémoire de Master en Sociologie, Université de Yaoundé I, 125 p.

Tsalefac, M., 2004, Variabilité climatique et dynamique des milieux agraires sur les hautes terres de l'ouest Cameroun, *Actes du XVIIe colloque international de climatologie organisé par AIC*, vol 17, pp. 225-238.

NOTES

1. Pour en savoir davantage sur la question du genre et des changements climatiques, voir le rapport 2009 du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) intitulé « Guide de ressources sur l'égalité entre les genres et le changement climatique ».

2. Ban Ki-moon, « A Climate Culprit In Darfur », *Washington Post*, 16 juin 2007, [en ligne] URL: <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/06/15/AR2007061501857.html>

3. Jean Pierre Olivier de Sardan (1995, p. 14) parle de seuil de saturation. Cf « La politique du terrain »

4. Voir Camille Ekomo Engolo (2001), « Mutations socio-économiques et conditions de vie des ménages ruraux au Cameroun »; *Revue française de sociologie*, no 42, vol.2, pp. 281-294.

5. Des machettes et des houes principalement et un charriot métallique à traction manuelle appelée « pousse-pousse » pour l'ensemble des tâches liées au transport.

6. Ces données, comme toutes les données climatiques utilisées dans cet article proviennent des enregistrements des variations du climat de la société Cameroon Tea Estate SA (CTE) auxquels nous avons eu accès. Ces données ont été recueillies par les pluviomètres installés dans leur complexe agro-industriel de production et de transformation du thé, étalé sur plusieurs dizaines d'hectares sur les collines de Djuititsa au nord-ouest de l'arrondissement de Batcham. Notre travail a consisté à les traiter et à les présenter sous forme de graphiques.

7. Nous nous référons ici autant aux données climatiques existantes qui remontent à 1974 qu'aux témoignages des agricultrices les plus âgées.

8. Selon les données de la Société Cameroon Tea Estate SA, en 25 ans, de 1974 à 1999, la quantité annuelle de pluies tombées à Djuititsa n'est passée que deux fois, en 1983 et en 1991, en dessous des 1500 mm, et ce très légèrement, respectivement à 1422.4 mm et à 1407.9 mm.

9. C'est d'ailleurs avec l'espace disponible l'une des raisons ayant incité la Cameroon Tea Estate S.A. à y installer ses plantations.

10. Nous nous référons, ici également, aux archives contenant les relevés pluviométriques de la Société Cameroon Tea Estate SA.

11. Ce qui ne signifie pas que l'arrondissement soit en marge du réchauffement climatique global de la terre, puisqu'il faudrait avoir des données sur de plus longues périodes pour pouvoir se prononcer.

12. Entre septembre 2012 et janvier 2014, nous avons dénombré 14 sorties médiatiques du Sous-préfet de l'Arrondissement de Batcham portant sur les aléas climatiques.

13. Pour rappel, ces données, comme toutes les données climatiques utilisées dans cet article proviennent des enregistrements des variations du climat de la société Cameroon Tea Estate SA (CTE) auxquels nous avons eu accès.

14. Une telle régularité est suffisante, à cette période, pour donner aux paysans l'impression que les pluies sont de retour ou le seront plus tôt que d'habitude.

15. Le terme « plastique-parapluie » est de nous. Nous avons dû l'inventer faute d'avoir pu trouver un mot français qui soit la transcription du terme en langue Ngiemboon dans laquelle l'entretien a été réalisé. Il s'agit en fait des plastiques cylindriques transparents d'à peu près 1 m de profondeur probablement issu, à l'époque, des doublures des sacs de riz, de farine ou encore d'engrais, que les paysans éventraient sur un côté pour couvrir la tête et la partie supérieure du corps en cas de pluies. C'étaient donc des parapluies entiers qui ne servaient pas que pour cultiver, désherber, ou récolter en saison de pluies.

16. Voir par exemple Antoine Bernard de Raymond et Frédéric Goulet, 2014, *Sociologie des grandes cultures*, Versailles Cedex, Editions Quæ, Nature et société, 230 p.

17. Il s'agit de véritables rois qui, avant l'arrivée des Occidentaux et la constitution des États, régnaient en maîtres absolus sur leurs territoires.

18. Avec la diminution des terres, les chefs de famille n'attribuent plus que de petits espaces à ceux des membres de leurs familles qui souhaitent se construire dans la concession familiale contre rétribution financière. Officiellement, les sommes que ceux-ci demandent sont destinées à l'établissement des titres fonciers. Mais dans les faits ce sont toujours ceux qui demandent la terre qui financent l'obtention du titre, les chefs de famille se contentant souvent, uniquement de régler les frais d'ouverture des dossiers d'immatriculation au service du cadastre.

19. Ces chefferies sont restées, pour bon nombre d'entre elles, en guerre jusqu'à l'arrivée des Européens. Mais aujourd'hui, juste quelques poches de conflits fonciers subsistent encore et donnent de temps en temps lieu à des incidents malheureux pouvant occasionner la mort de part et d'autre.

20. Le taux d'accroissement démographique de la ville de Mbouda (7.8%) chef-lieu du département des Bamboutos dont fait partie l'arrondissement de Batcham, était en 2015 le plus élevé d'Afrique. Source : [en ligne] URL : <https://www.weforum.org/agenda/2016/05/africa-biggest-cities-fragility/>

21. À certaines périodes de l'année, les femmes Bamiléké travaillent les champs plus de 10 heures par jour. Voir *Le dynamisme Bamiléké* (ouvrage cité) de Jean Louis Dongmo.

22. La religion ancestrale des populations de l'Ouest Cameroun est le culte des ancêtres où les crânes des morts sont déterrés et conservés dans un angle ou une pièce de la maison. Ceux-ci sont régulièrement entretenus et symboliquement nourris. Le vin de palme occupe, avec le sel, la cola et l'huile de palme, une place centrale dans les rites consacrés à l'entretien de ces crânes.

RÉSUMÉS

Dans l'arrondissement de Batcham, les exploitations agricoles familiales sont encadrées par un régime foncier ancien qui organise les rapports des membres du ménage à la terre et permet d'éviter les conflits. Aux hommes des droits de propriété matérialisés par des cultures pérennes et aux femmes des droits de cultures vivrières, tous deux inaliénables. Depuis plus d'une décennie, des perturbations climatiques sans précédent compromettent ces équilibres séculaires.

Pour réduire leur dépendance au cycle des pluies désormais imprévisibles, les agricultrices convoient les bas-fonds marécageux dominés par les plantes de Palmiers-Raphias entrant ainsi en conflit avec les hommes qui les exploitent pour la production du vin de palme. L'analyse des logiques d'action des femmes à la lumière de la théorie de rareté et/ou abondance des ressources, suggère, au-delà de la nécessité d'adaptation aux aléas climatiques, une contestation grandissante des privilèges masculins et partant, de la nature patriarcale de cette société. À travers des entretiens semi-directifs et informels avec les agricultrices et les vigneron (les hommes), nous avons pu mettre en évidence les formes que prend cette conflictualité autour du foncier ainsi que les ressources que les uns et les autres mobilisent pour s'approprier ces bas-fonds. Le vin de palme, principale victime de cette belligérance, est pourtant enraciné dans la culture locale où il fait l'objet d'usages multiples. Sa disparition aurait des conséquences socioéconomiques et culturelles importantes.

In the Batcham subdivision family farms are ruled by a former land tenure that organizes the relationship of household members to the land. This reduces conflicts to a minimum threshold. To men belong property rights materialized by perennial crops and to women belong culture of food rights, both inalienable. For more than a decade, unprecedented climatic disturbances are jeopardizing these secular equilibrium. To reduce their dependency to cycle of rains now unpredictable, women farmers are strongly coveting bottomlands dominated by plants of raffia-palms that are exploited by men for the production of palm wine. The analysis of women's logic of action in the light of the scarcity and/or abundance of resources theory, suggest that beyond the need to adapt to changing climate conditions, there is a growing challenge to male privilege and, therefore, to the patriarchal nature of the Batcham society. Through semi-structured and informal interviews, we have been able to identify the terms that take this competition around the land and the resources that both men and women mobilize to alienate these bottomlands. The analysis of the logics of action of women in this changing climate context demonstrates a growing challenge to male privilege and therefore to the patriarchal organization of this society. The palm wine, main victim of this belligerence, is rooted in local culture where it is subject to multiple uses. Its disappearance would have serious economic and socio-cultural consequences.

INDEX

Mots-clés : changements climatiques, mutations sociales, agriculture paysanne, conflits de genre, Ouest-Cameroun

Keywords : climatic changes, social changes, peasant agriculture, gender conflicts, West Cameroon

AUTEUR

DANY FRANCK A. TIWA

Doctorant, University of Kent, Canterbury, Kent, United Kingdom, CT2 7NZ, courriel :
dfat2@kent.ac.uk ; dfatiwa@gmail.com